



EPL/U & EPL/P

Pilote de ligne

2026





PILOTE DE LIGNE : l'exigence

L'ENAC organise la sélection des élèves **Pilote de Ligne (EPL)**.

Cette sélection comporte 3 concours différents.

La présente brochure concerne uniquement les concours EPL/U et EPL/P ouverts aux détenteurs des certificats constitutifs des épreuves théoriques du brevet de pilote de ligne.

Le concours EPL/S fait l'objet d'une brochure différente consultable sur :

www.enac.fr

Rubrique "Formations/EPL"

DEVENIR PILOTE DE LIGNE

Faire ses études à l'ENAC

La formation

Depuis la rentrée 2019, les candidats EPL/U devront suivre une formation complète, selon un calendrier identique à celui des EPL/S issus de la même année de sélection. La formation théorique sera dispensée en présentiel à l'ENAC et les candidats bénéficient de la formation d'excellence délivrée par les enseignants ENAC.

La filière nationale ENAC vous permettra d'acquérir les connaissances aéronautiques et la maîtrise professionnelle spécifiques au métier de pilote de ligne. La formation pratique se déroule dans les centres ENAC. Dans ces centres, les élèves se préparent à la licence de pilote professionnel avion (CPL(A)), assortie de la qualification de vol aux instruments (IR) sur avion multimoteur en condition d'opération multipilote, ainsi qu'au certificat de formation au travail en équipage (MCC).

Conditions de scolarité

Dans les centres ENAC toutes les dépenses techniques relatives à la formation sont prises en charge par l'ENAC. Cependant, les frais d'hébergement et de restauration sont à votre charge.

Il vous sera demandé des frais de scolarité de **1 500 €/an**.

L'hébergement dans les centres ENAC de Carcassonne, Grenoble et Saint-Yan peut être proposé sous réserve de disponibilité. L'ENAC ne dispose pas d'hébergement à Montpellier.

Bourses

Les élèves de moins de 28 ans peuvent bénéficier d'une bourse d'entretien, sous condition de ressource.



ATTENTION

Les Élèves Pilotes de Ligne doivent être conscients du fait qu'ils peuvent être éliminés à n'importe quel moment de leur formation en cas d'aptitude à poursuivre celle-ci de manière normale. En effet la formation d'élèves Pilotes de Ligne est une formation professionnelle basée sur l'acquisition progressive et successive des connaissances nécessaires.

Chaque nouvelle leçon ou exercice, notamment pour les phases pratiques, ne peuvent être entrepris que lorsque les éléments précédents sont assimilés.

Tout lauréat exclu du cursus de formation ne peut plus se présenter au concours.

DEVENIR PILOTE DE LIGNE

S'inscrire au concours EPL/U/P

Dates d'inscription EPL/U 2026 :
du **lundi 1^{er} décembre 2025**
au **vendredi 30 janvier 2026 à minuit**.
Aucune inscription ne sera acceptée après le **vendredi 30 janvier 2026**.

Dates d'inscription EPL/P 2026 :
Jusqu'au **mardi 31 mars 2026**.

Inscription par internet uniquement :
<https://concours.enac.fr>

ATTENTION

Avant toute inscription, le candidat devra s'assurer d'une adresse mail valide pour toute la durée du concours.

■ Dates du concours

Épreuves d'admission

à partir du **18 et 19 mai 2026**.

Voir chapitre "Déroutement des concours - Carnet de bord p.5".

■ Nombre de places offertes

En 2026, il y aura probablement 4 places pour le concours EPL/U et 2 places pour le concours EPL/P.

Les candidats ne peuvent pas se présenter à plusieurs filières du concours EPL la même année.

■ Conditions d'admission

CONCOURS EPL/U

Les conditions pour concourir au premier janvier de l'année du concours :

- Être titulaire à minima d'un diplôme Bac+ 3 ou d'un BTS ou DUT, à caractère scientifique ou technologique, ou posséder à minima 120 crédits ECTS et dans ce cas être détenteur du certificat d'aptitude à l'examen théorique de la licence de pilote de ligne avion (ATPL A) valide délivré en application du règlement UE n° 1178/2011 du 3 novembre 2011 susvisé ;
- être ressortissant de l'Union Européenne ou d'un autre État faisant parti de l'accord de l'espace Économique Européenne ;
- être âgé de plus de 17 ans et de **moins de 28 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours** ;
- être déchargé des obligations de recensement et d'appel de préparation à la défense ;
- être titulaire du baccalauréat et à minima d'un diplôme national de niveau 5 du répertoire national des certifications professionnelles dans le domaine des sciences et technologies ;
- être détenteur à minima d'une licence EASA LAPL (Licence de Pilote d'Avion Léger) sur Avion ou Hélico ou Planeur ou PPL avec une qualification de classe ou de type en état de validité ;
- avoir réussi l'examen d'aptitude à la langue anglaise (FCL .055 D).

CONCOURS EPL/P

Ce concours s'adresse aux bacheliers, titulaires de la licence de pilote professionnel avion (CPL(A)).

Les conditions pour concourir au premier janvier de l'année du concours :

- être ressortissant de l'Union Européenne ou d'un autre État faisant partie de l'accord de l'Espace Économique Européen ;
- être âgé de plus de 18 ans et moins de 30 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours ;
- être déchargé des obligations de recensement et d'appel de préparation à la défense (au plus tard le 1^{er} jour des épreuves du concours) ;
- être titulaire, à la date d'inscription au concours, d'un baccalauréat général ou technologique ou d'un diplôme équivalent permettant l'inscription dans une université scientifique ou technologique française ;
- être titulaire de la licence de pilote professionnel avion (CPL(A)), d'une qualification de classe ou de type en état de validité et d'un certificat d'aptitude médicale de classe 1 et des examens théoriques requis pour la délivrance de la licence de pilote de ligne avion (ATPL(A)) datés de moins de 18 mois au 1^{er} janvier de l'année du concours. Ce délai ne s'applique pas pour les candidats titulaires de la qualification de vol aux instruments avions IR(A) en état de validité ;
- avoir réussi l'examen d'aptitude à la langue anglaise (FCL .055 D).

Toutes les licences : ATPL(A), CPL(A) et FCL 055D doivent être délivrées en application du règlement UE n° 1178/2011 du 3 novembre 2011 déterminant les exigences techniques et les procédures administratives applicables au personnel navigant de l'aviation civile.

NB : Pour les candidats ne possédant pas encore le CPL(A) définitif, le formulaire de compte-rendu d'examen en vol pour le CPL et la qualification IR suffit pour l'inscription. La licence définitive vous sera demandée à l'entrée en formation. Toutes ces pièces sont à fournir à l'ENAC dès votre inscription. (Voir page 7).

IMPORTANT Le candidat ne peut pas se présenter plus de trois fois au concours EPL

DEVENIR PILOTE DE LIGNE

Déroulement des concours

Carnet de bord

Allier maîtrise de l'anglais, et qualités physiques et morales : tels sont les critères de la sélection pour les concours EPL. Originalité de ces sélections : le déroulement tout à fait particulier des concours dont les étapes successives exigent de vous une solide motivation et des aptitudes réelles pour exercer le métier de pilote de ligne.

- La filière U comprend **une pré-sélection** basée sur le dossier des candidats selon les critères suivants :

- Le niveau scientifique des candidats, basé sur tous les relevés de notes de l'enseignement supérieur,
- La motivation des candidats basée sur une lettre de motivation et CV.

Le jury attribue une note sur 20 à l'issue de cette présélection sur dossier, classe les candidats pré-admis, et détermine le nombre de candidats pré-admis à passer les épreuves suivantes.

- Les candidats EPL/U et EPL/P passent des épreuves psychotechniques, psychomotrices, psychologiques, l'oral d'anglais. La durée des épreuves sera d'une journée (entre le **18 et 19 mai 2026**) pour les épreuves psychotechniques et psychomotrices, puis, en fonction des résultats obtenus, 1 journée (entre le **15 et le 16 juin 2026**) pour les épreuves psychologiques et l'oral d'anglais.

- Au vu des résultats à l'issue de l'ensemble de ces épreuves, seuls les candidats au concours EPL/U seront convoqués pour passer leur visite d'aptitude médicale (classe I).

- Les candidats EPL/P passeront en plus une épreuve sur simulateur FNPT.

■ Épreuves d'admission

Oral d'Anglais (coef. 1)

(seule épreuve notée).

S'exprimer couramment en anglais et comprendre la langue parlée par des anglophones de diverses origines et des non-anglophones est une condition indispensable pour exercer le métier de pilote de ligne, la sécurité des vols dépendant pour une part de cette compétence.

Nature de l'épreuve

Sur un fichier sont enregistrés quatre rubriques de journal parlé. Au terme de votre temps de préparation (20'), vous devrez présenter à l'examinateur un compte rendu de deux d'entre elles. Ce compte rendu devra être à la fois précis et détaillé ; il doit permettre à l'examinateur d'évaluer votre capacité de compréhension de la langue parlée. Vous pouvez prendre des notes, mais vous ne devez pas rédiger votre exposé et encore moins le lire lors de l'interrogation. Une fois le compte rendu terminé, l'examinateur entamera une conversation avec vous. L'échange pourra traiter d'un thème de votre compte rendu ou s'orienter vers un autre sujet.

Votre entretien ne devra pas excéder 15 minutes au total, (compte-rendu plus conversation).



Notation de l'épreuve

L'épreuve est notée de 0 à 20. Les points se répartissent comme suit :

- compréhension orale : 0 à 20
- expression orale : 0 à 20

Tout candidat ayant obtenu une note inférieure à 10/20 sera éliminé.

Épreuves Psychotechniques Épreuves Psychomotrices et Épreuves Psychologiques

Elles se déroulent en **2 étapes** :

1- Épreuves psychotechniques et psychomotrices

Elles ont pour but d'évaluer, les capacités des candidats à suivre la formation théorique et pratique dispensée par l'ENAC ainsi qu'à exercer la profession de pilote de ligne au sein d'une compagnie aérienne. Elles sont constituées d'une série de tests informatisés. Elles se déroulent sur une journée et sont éliminatoires. Elles ne nécessitent aucune connaissance particulière.

2- Épreuves psychologiques

Épreuves de groupe et entretiens : l'objectif de ces épreuves est d'évaluer chez les candidats les compétences non techniques indispensables pour suivre une formation théorique et pratique EPL, les capacités à travailler en équipage et exercer à terme les fonctions de commandant de bord au sein d'une compagnie aérienne. Le candidat est observé, pour les épreuves de groupes, par un groupe d'examineur composé d'au moins un pilote et un psychologue. Ensuite le candidat est reçu séparément en entretien par le (ou les) psychologue(s) ainsi que par le (ou les) pilote(s).

Ces épreuves ne nécessitent aucune connaissance particulière de la part des candidats.

A l'issue de ces épreuves, le groupe des examinateurs rend l'avis suivant :

- Avis défavorable : le candidat est éliminé.
- Avis favorable.
- Avis très favorable

Pour les candidats EPL/P

Évaluation simulateur.

Les candidats seront convoqués une journée supplémentaire pour une évaluation sur entraîneur au vol FNPT, l'épreuve portant sur le pilotage, l'organisation à bord et la conduite du vol. Cette épreuve est éliminatoire et durera environ 45 min.

Le classement

Pour chaque filière, les candidats sont classés en deux groupes A et B :

Le **groupe A** est constitué des candidats ayant reçu un avis très favorable à la deuxième phase des épreuves d'admission.

Le **groupe B** est constitué des candidats ayant reçu un avis favorable à la deuxième phase des épreuves d'admission.

Au sein de chacun de ces groupes, les candidats font l'objet d'un classement entre eux selon les autres critères de classement ci-après. Les candidats seront classés à partir de la note obtenue à l'épreuve d'anglais.

Le classement final fait apparaître en premier le classement final du **groupe A**, puis le classement final du **groupe B**.

■ Aptitudes médicales : gare aux conditions physiques !

Il est demandé aux candidats du concours EPL/U de prendre connaissance des normes d'aptitude médicale consultables sur Internet : **www.enac.fr**, rubrique "**Formations/EPL**", relatif aux normes médicales de classe 1 (conformément à l'annexe IV du règlement UE n°1178/2011 du 3 novembre 2011).

Examen Médical

Il est assuré par un centre d'expertise de médecine aéronautique. Il aura lieu en juillet et conditionne votre entrée en formation.

DEVENIR PILOTE DE LIGNE

■ Saisie et validation des données

Lors de l'inscription, il sera fourni au candidat un numéro d'inscription et un mot de passe confidentiel **par concours** qui seront nécessaires pour tout accès au serveur et ce, jusqu'à la fin du concours. En cas de problème, appeler le :

05 62 17 40 76 de 8h30 à 16h30 les lundis, mercredis, mardis, jeudis et vendredis matin.

Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du concours, et à la perte du bénéfice éventuel de l'admission à l'ENAC.

■ Droits d'inscription

Les droits d'inscription au concours EPL/U et EPL/P 2026 sont de **190 €**.

- Gratuité pour les boursiers du gouvernement français, la décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales 2025/2026 est à déposer en ligne sur votre espace privé dans un délai de 7 jours.

■ Paiement des frais d'inscription

Paiement par carte bancaire exclusivement. Si le paiement est accepté, votre inscription sera immédiatement validée.

Dans le cas où vous renonceriez à concourir pour quelque motif que ce soit, aucun remboursement, dédommagement ou report ne sera possible.

■ Pièces à fournir

Documents à déposer au **format PDF** sur votre espace personnel.

Candidats EPL/U : Date limite de dépôt des pièces : 7 février 2026 dernier délai à 17h. Diplôme Bac+3 ou BTS ou DUT à minima dans un domaine des sciences et technologie à dominante mathématique ou physique.

- l'ensemble des relevés de notes de l'enseignement supérieur en particulier les mathématiques et la physique.

- Licence EASA LAPL (ou PPL) Avion, hélico ou planeur en état de validité **au 1^{er} janvier du concours** ou le certificat d'aptitude à l'examen théorique de la licence de pilote de ligne avion (ATPL [A]) daté de moins d'un an au 1^{er} janvier de l'année du concours, à savoir que les titulaires de l'ATPL devront repasser les certificats à l'issue de la phase théorique de la formation.

- Examen d'aptitude à la langue anglaise (FCL .055 d), **valide au 1^{er} janvier 2026**,

- Certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les candidats âgés de moins de 25 ans.

Candidats EPL/P : Date limite de dépôt des pièces : 07 avril 2026 dernier délai.

- Diplôme du baccalauréat ou diplôme équivalent,

- Certificat d'aptitude à l'examen théorique de la licence de pilote de ligne avion (ATPL [A]) daté de moins de 18 mois au 1^{er} janvier de l'année du concours,

- Licence de pilote professionnel avion (CPL/A) (ou, le formulaire de compte-rendu d'examen en vol) **valide au 1^{er} janvier 2026**,

- Examen d'aptitude à la langue anglaise (FCL .055 d), **valide au 1^{er} janvier 2026**,

- Certificat d'aptitude médicale de classe 1,
- Certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les candidats âgés de moins de 25 ans.

DEVENIR PILOTE DE LIGNE : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

■ Principales données du concours EPL/U/P 25

	EPL/U	EPL/P
Inscrits	81	15
Admis	4	2

Pour en savoir plus

Vous obtiendrez tout renseignement complémentaire sur le concours et la formation EPL : Par téléphone au **05 62 17 40 76**, **Kirsty BENET-SCOTT** de 8h30 à 16h30, tous les jours sauf vendredi après-midi.
kirsty.benet-scott@enac.fr

